



## OBJECTIF "ZÉRO PHYTO" dans votre commune !

Au 1<sup>er</sup> juin 2018, les phytos seront interdits à moins de ...

50 mètres des  
espaces fréquentés  
par les élèves  
(écoles, internats),  
les crèches,...

10 mètres des  
aires de jeux,  
des aires pour la  
consommation  
de boissons et de  
nourritures

50 mètres  
des hôpitaux  
publics et privés,  
maisons de  
repos, lieux  
accueillant  
des personnes  
handicapées



Wallonie



## LES "PHYTOS" DANS NOS ESPACES PUBLICS: UNE ÉTAPE SUPPLÉMENTAIRE EN JUIN 2018

Que sont les "phytos"? Il s'agit des produits phytosanitaires, c'est-à-dire tous les pesticides et herbicides utilisés pour éradiquer des parasites ou des mauvaises herbes.

En 2009, une directive européenne instaurait un cadre d'action communautaire pour "parvenir à une utilisation des pesticides compatibles avec le développement durable". S'ensuit en 2013 un arrêté du Gouvernement Wallon qui transpose cette directive sur notre territoire. Depuis lors, une série d'échéances se succèdent pour restreindre de plus en plus l'utilisation de ces "phytos" dans nos espaces publics, dont voici les principales :

- **1er juin 2014** : interdiction pour les services publics de pulvériser sur les terrains non cultivables reliés à un réseau de collecte des eaux pluviales.
- **1er juin 2018** : interdiction de pulvériser dans des espaces fréquentés par un public vulnérable (écoles, crèches, hôpitaux, etc.), ainsi que dans les espaces privés fréquentés par du public (parcs d'attraction, ...).
- **1er juin 2019** : "zéro phyto" pour l'ensemble des espaces publics (sauf quelques exceptions prédéterminées).



# OBJECTIF "ZÉRO PHYTO" dans votre commune !

Depuis 2014, les phytos sont interdits sur la plupart des espaces publics...

→ à moins d'un mètre\* d'un terrain revêtu non-cultivable relié au filet d'eau



→ à moins de 6 mètres\* d'une eau de surface (rivière, étang...)



→ au pied des arbres, des haies, dans les zones enherbées et les parterres\* !



... et au 1<sup>er</sup> juin 2019, c'est le zéro phyto dans tous les espaces publics !

\* Plus d'infos sur [www.gestiondifferentiee.be/pwrp](http://www.gestiondifferentiee.be/pwrp)